

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

relative au zonage d'assainissement des eaux usées
de la Trinité sur Mer

du LUNDI 29 AVRIL 2013 AU VENDREDI 31 MAI 2013

à la Mairie de la TRINITE SUR MER

où un registre d'enquête sera ouvert et mis à disposition aux jours et heures
habituels d'ouverture au public :

- le lundi de 9h00 à 12h00,
- les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00,
- le samedi de 9h00 à 12h00.

Mme Michelle TANGUY commissaire enquêteur titulaire ou Monsieur Jean LE BOUILLE
commissaire enquêteur suppléant recevront le public en Mairie :

- le jeudi 2 mai de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
- le lundi 13 mai de 9h00 à 12h00,
- le mardi 28 mai de 14h00 à 17h00.

Chacun pourra venir présenter ses observations au commissaire enquêteur au cours
de ces permanences.

L'autorité compétente pour approuver le zonage d'assainissement des eaux usées
à l'issue de cette enquête publique est le comité syndical du Syndicat
Intercommunal d'Assainissement Carnac - La Trinité Sur Mer.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la
disposition du public à la Mairie de la Trinité sur Mer ainsi qu'à la Mairie de
Carnac, ainsi que sur le site internet de la commune de la Trinité sur Mer
(www.latrinitesurmer.fr) pendant un an à compter de la date de clôture de
l'enquête.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent
être demandées est M. le Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement
Carnac La Trinité Sur Mer - Mairie de Carnac - Place de la Chapelle - 56340
CARNAC.

Le dossier est également consultable sur le site Internet de la Commune de la
Trinité sur Mer à l'adresse Internet : www.latrinitesurmer.fr.